

produit du minerai de fer concentré en sphérules dans son usine située près de Marmora. Près de Capreol, la *Louphos Ore Limited* a commencé en 1959 à produire sur une petite échelle du minerai de fer concentré.

La Colombie-Britannique a fourni environ 4 p. 100 des expéditions totales du Canada en 1959. Le gros de cette production, sous forme de concentrés de minerai de fer, provient de mines exploitées par l'*Empire Development Company Limited*, sur l'île Vancouver, et par la *Texada Mines Limited*, sur l'île Texada. Sur l'île Vancouver, deux nouveaux producteurs de minerai de fer concentré ont effectué de petits envois en 1959.

Trois sociétés fabriquent des sous-produits du fer lors du traitement d'autres matières premières. Deux de celles-ci, savoir l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, de Copper Cliff (Ont.), et la *Noranda Mines Limited*, de Cutler (Ont.), traitent du minéral à sulfure de fer et obtiennent de petites quantités d'oxyde de fer de haute qualité. Quant à la troisième, qui est la *Quebec Iron and Titanium Corporation*, elle traite de l'ilménite dans son usine de Sorel (P.Q.) et produit du laitier d'oxyde de titane ainsi que de la fonte en gueuses. Cette ilménite provient de gîtes du lac Allard (P.Q.).

On s'attend que la production de minerai de fer au Canada continue de progresser à un rythme aussi rapide qu'au cours des dix dernières années. Grâce aux travaux de mise en valeur de certaines propriétés qui sont actuellement en cours, les expéditions canadiennes en 1965 seront probablement le double de celles de 1959. Dans la région du lac Wabush (Labrador), à 190 milles au nord de Sept-Îles, l'*Iron Ore Company of Canada* et la *Wabush Iron Company Limited* travaillent à la mise en valeur de gîtes très étendus. Ces sociétés comptent dépenser plus de 100 millions de dollars chacune avant le début de l'exploitation de leurs propriétés, soit en 1962, dans le cas de la première, et 1965, dans le cas de la dernière. Dans le Québec, la *Quebec Cartier Mining Company* doit investir jusqu'à 300 millions de dollars dans son entreprise du lac Jeannine, à environ 200 milles au nord de Shelter Bay, localité située le long du fleuve St-Laurent. En 1958, on a entrepris les travaux relatifs à l'aménagement d'un port à eau profonde à l'emplacement de la nouvelle ville de Port-Cartier, d'une nouvelle ville à proximité de la mine, d'une voie ferrée longue de 193 milles, pour fins de liaison, d'une centrale de 60,000 HP., ainsi qu'à l'érection d'une usine d'enrichissement. En Ontario, la *Caland Ore Company Limited* a presque terminé le dragage du bras est du lac Steep Rock. Les travaux de traçage sont assez avancés, et la production devrait atteindre les 750,000 tonnes en 1960. En Colombie-Britannique, la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited* a entrepris l'érection d'une usine à proximité de Kimberley, afin de produire 36,500 tonnes de fonte en gueuses à partir de ce qu'on comptait auparavant comme des rebuts d'oxyde de fer.

Dans plusieurs autres régions, bon nombre de sociétés poursuivent leurs travaux d'exploration et d'évaluation sur des gîtes ferrifères prometteurs. Les travaux exécutés jusqu'à présent indiquent qu'il existe de fortes réserves de minerai de fer propre à la concentration, tout particulièrement au Québec, à Terre-Neuve (Labrador) et en Ontario, et il est probable que certains des gîtes en cause seront mis en valeur à mesure que s'accroîtra la demande à l'égard du minerai de fer.

Or.—Dans l'industrie canadienne de l'extraction de l'or, la situation s'est améliorée en 1958 au regard de 1957. Le prix moyen payé par la Monnaie a atteint \$33.98 l'once troy, alors qu'il n'était que de \$33.55 en 1957. Le volume de la production est passé de 4,433,894 onces troy à 4,571,347 onces troy, et la valeur, de \$148,757,143 à \$155,334,370. Cependant, cette tendance ne s'est pas maintenue en 1959, alors que la production a été de 4,444,845 onces, d'une valeur de \$149,213,447. Le dollar canadien a fait prime sur le dollar américain, ce qui fait que le prix moyen payé pour l'or par la Monnaie n'a été que de \$33.57 en 1959.

En 1958, la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or a été modifiée de façon à être en vigueur jusqu'à la fin de l'année civile 1960, l'aide accordée à l'égard des frais étant augmentée de 25 p. 100. Dans le discours du Trône de janvier 1960, le Gouvernement annonçait son intention de maintenir la loi en vigueur durant une autre période de trois années, le taux de l'aide demeurant le même. Cependant, cette récente augmen-